

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUILLET 2021

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 14 JUILLET 2021 À 16H30 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard, siège 1
Vicky Bombardier, siège 2
Pierre Tétrault, siège 3
Jimmy Royer, siège 4
Julien Bussièrès, siège 6

ABSENTS

Dany St-Amant, siège 5

Étaient également présentes : M^e Lydia Laquerre, greffière
Karine Boucher, directrice générale

249-21-07-14

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 560-17

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été faits lors
de la séance extraordinaire du 28 juin 2021;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER
JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY
BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le second projet de règlement d'urbanisme portant le numéro 560-17
« Amendant le règlement de zonage 560 ».

Aucun changement n'a été fait depuis l'adoption du premier projet.

Copie de ce règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Une copie du règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site
internet de la Ville de Valcourt.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 636
ÉDICTANT LES RÈGLES D'UTILISATION DU PARC CANIN DE LA VILLE DE
VALCOURT**

Monsieur le conseiller Pierre Tétrault donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **NUMÉRO 636 ÉDICTANT LES RÈGLES D'UTILISATION DU PARC CANIN DE LA VILLE DE VALCOURT**.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

250-21-07-14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 16 heures 35.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

M^e Lydia Laquerre, Greffière